

Madame la Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Échevins,

J'ai pris connaissance de l'avis d'enquête publique, dossier 22/112.

Il s'agit d'un projet immobilier **hors de proportion pour un village comme Bierges !**
Ce projet prévoit **600m2 au sol** et **36 parkings !**

L'impact sur le trafic local, notamment la rue du Poilu, serait énorme !

Je rappelle que la rue du Poilu donne dans la rue des Combattants devant la pizzeria « *Pepperoncino* » et qu'il suffit d'**aller sur place pour bien se rendre compte de l'impossibilité d'envisager une situation pareille !**

Le terrain de 4.000 m2 serait couvert de 600 m2 de construction, **PLUS** les voies d'accès, les chemins piétonniers et les abords des immeubles (*dallé pour des trottoirs et question d'humidité*).

Cela ajouterait des centaines de mètres carrés de **béton et dallage, renforçant encore l'imperméabilité du sol.**

Ce terrain pentu est dans la descente vers Wavre et les effets sur les **futures inondations** sont évidents, surtout que l'on **prévoit l'abattage de 43 chênes, véritables pompes à eau et qui fixent le sol.**

Le bruit et le trafic engendrés seront insupportables pour le village car la voiture est obligatoire vu que le seul bus De Lijn N° 345 ne passe que quelques fois/jour rue des Combattants !

Les occupants recevront également des visiteurs, ce qui augmentera encore le bruit, la circulation automobile et la **pollution !**

Par ailleurs, l'aspect de ce projet pharaonique n'est vraiment **pas en accord avec le bâti environnant, composé de d'anciennes granges rénovées et de petites maisons de briques.**

La bétonisation et la destruction de sites naturels (chênes centenaires) n'est plus acceptable à ce jour et n'engendrerait que des **nuisances pour l'homme, la nature et la biodiversité.**

J'espère avoir retenu toute votre attention sur les aspects les plus importants et vous prie d'agréer, Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Échevins, l'expression de mes sentiments distingués.